

■ **Super 4 S. à r.l.**, à Lausanne, direction et exécution de projets en tout genre (FOSC du 09.09.1999, p. 6206). Statuts modifiés le 16 août 2002. Bakkar Mohamed, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 28'000 à l'associée-gérante Bakkar Nadia, dont la part est portée de CHF 22'000 à CHF 50'000.

Journal no 8145 du 23.08.2002
(00619596 / CH-550.0.147.922-9)